



Communiqué de presse

Négociations du secteur public

La CSQ, la CSN et la FTQ annoncent la formation d'un front commun!

Montréal, le 3 avril 2022. – La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) annoncent la constitution du Front commun en vue des négociations pour le renouvellement des conventions collectives des travailleuses et des travailleurs du secteur public. Les trois centrales soulignent également que cette annonce coïncide avec le 50^e anniversaire de la formation du premier front commun de 1972.

« Il y a de quoi être fiers aujourd'hui! Unir nos voix et joindre nos forces en formant un front commun, une demande qui vient des membres. C'est ce qui est notamment ressorti des consultations menées : les membres ont exprimé leur volonté que l'on travaille en alliance pour envoyer un message clair au gouvernement devant l'ampleur de la tâche à venir », de déclarer Éric Gingras, président de la CSQ, François Enault, premier vice-président de la CSN et responsable de la négociation du secteur public et parapublic, et Daniel Boyer, président de la FTQ.

« Nous avons à peine terminé une négociation hier que déjà, demain, nous en entamerons une autre, mais le contexte est bien différent, cette fois!, poursuivent les leaders syndicaux. Pour nous, il est clair que les résultats de la dernière négociation, menée dans un contexte extraordinairement difficile, ne sont qu'un tremplin pour celle qui vient. Cette fois, il faut s'attaquer aux problèmes de fond, nos membres ont été très clairs là-dessus. On en parle beaucoup, et depuis longtemps; c'est le temps d'agir concrètement, et des solutions, nous en avons. Et à ce chapitre, nous rappelons au gouvernement que ça passe nécessairement par les négociations! »

Au nombre des différents défis à relever, notons l'amélioration des conditions de travail et de pratique, l'attraction et la rétention du personnel et l'amélioration des conditions salariales – pour tenir compte notamment de l'inflation qui frappe durement les travailleuses et les travailleurs –, qui feront évidemment partie des éléments soulevés par le Front commun. De façon plus précise, les revendications syndicales du Front commun seront constituées à partir

des consultations menées auprès des membres, un processus qui s'enclenchera au cours des prochains mois.

Ces problèmes, déjà présents avant la pandémie, se sont exacerbés au cours des deux dernières années, tout particulièrement dans le contexte de la crise sanitaire qui a secoué davantage les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de l'enseignement supérieur et des organismes gouvernementaux. Sans compter les enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre qui frappe de plein fouet les réseaux publics, notamment en raison des conditions de travail non concurrentielles et difficiles.

« C'est un message de solidarité et d'unité qui émane de ce front commun. Au cours des derniers mois, nos trois organisations ont parlé à plusieurs reprises de l'importance du dialogue social afin de trouver, ensemble, des solutions qui amélioreront les conditions de travail et d'exercice d'emplois de celles et de ceux qui œuvrent au quotidien dans les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'enseignement supérieur. Nous sommes les porte-parole de celles et ceux qui offrent les services et les soins à la population et nous allons nous assurer qu'on les écoute et qu'on prend en considération leurs besoins. Bref, ces solutions sont urgentes pour donner de l'air à notre monde, qui en a besoin, et pour pérenniser nos réseaux à long terme. On a largement dépassé l'étape des mesures temporaires », lancent les chefs syndicaux, en conclusion.

Après avoir mené des consultations auprès des membres, le Front commun déposera ses demandes au Conseil du trésor à l'automne prochain. Rappelons également que les conventions collectives viendront déjà à échéance dans un an, soit le 31 mars 2023.

– 30 –

Profil du Front commun

Ensemble, la CSQ, la CSN et la FTQ représentent plus de 355 000 travailleuses et travailleurs de l'État québécois dans les secteurs publics, en éducation, en santé et dans les services sociaux ainsi qu'en enseignement supérieur.